

À Saint-Lô Agglo, des aides pour rénover son logement jusqu'en 2025

Depuis 2020, l'agglomération de Saint-Lô (Manche) a mis en place une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah). Trois ans plus tard, 672 logements ont été améliorés sur le territoire. Un point a aussi été fait pour la réhabilitation des logements vacants.



Jocelyne Richard (à droite), vice-présidente de Saint-Lô Agglo chargée de l'habitat et du foncier ; Jérôme Quéré, directeur du CDHAT et Lise Pèlerin, référente habitat à l'Agglo, ont présenté le bilan des trois premières années des aides pour améliorer son logement. | OUEST-FRANCE

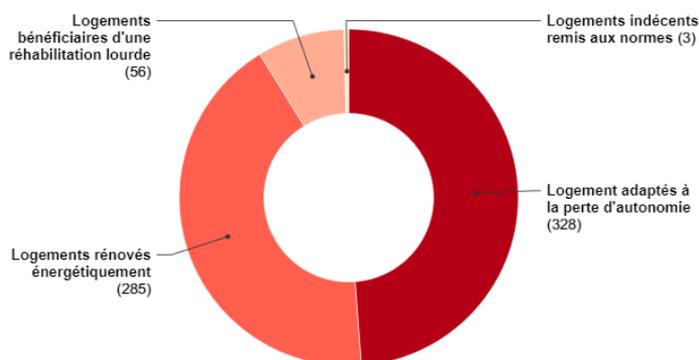
Qui peut en bénéficier ?

L'attribution des aides n'est pas systématique et varie en fonction des ressources, des travaux et de l'état du bien. De plus, si un ménage envisage des travaux, il ne faut pas qu'ils soient commencés avant d'avoir contacté le CDHAT (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires), basé à Saint-Lô. « **C'est un organisme qui permet de conseiller et d'accompagner les ménages dans leurs démarches de travaux** », rappelle Jérôme Quéré, directeur du CDHAT.

Quel est le bilan des trois premières années ?

Avec un objectif de 1 000 logements à améliorer d'ici mai 2025, l'Opah est « **une réussite** » avec déjà 672 logements individuels rénovés, dont 580 de propriétaires occupants et 92 logements locatifs. « **Nous avons encore des efforts à faire pour les copropriétés même si quelques projets sont en cours d'accompagnement** », remarque Jocelyne Richard. 208 logements dits « passoires thermiques » ont aussi été rénovés, c'est-à-dire ceux qui étaient en classe G ou F avant rénovation, en fin d'année 2022.

672 logements ont été améliorés sur le territoire de Saint-Lô Agglo par l'Opah



En trois ans, 3 751 porteurs de projets ont été informés des aides de l'Opah. « **Les contacts ont explosé pendant la crise énergétique car tout le monde voulait rénover sa maison, même si les travaux n'aboutissent pas toujours en raison des coûts des devis** », indique Jérôme Quéré, directeur du CDHAT.

Est-ce qu'il reste de l'argent à l'Agglo ?

Au total, c'est 8,44 millions d'euros d'aides mobilisées et 17,9 millions de travaux qui ont été réalisés, en majorité par des entreprises locales. À noter qu'il reste jusqu'en mai 2025 pour déposer les derniers dossiers. Et il reste encore près de 730 000 € d'aides de l'agglomération sur une enveloppe totale d'1,35 millions d'euros.

Un dispositif pour les logements vacants existe. De quoi s'agit-il ?

Saint-Lô Agglo a mis en place une aide complémentaire pour réhabiliter les logements vacants depuis plus de deux ans, cumulable avec les aides de l'Opah. « **Une aide de 3 000 € à 15 000 € existe pour l'acquisition et la rénovation d'un bien. Une seconde aide de 5 000 € permet la remise en location** », précise Lise Pèlerin, référente habitat à Saint-Lô Agglo. 15 logements ont pu en bénéficier, pour un montant global de 136 000 € versé par Saint-Lô Agglo.

Comment contacter le CDHAT ?

Une assistance administrative et technique, gratuite, est apportée par le CDHAT. Des permanences sont assurées sans rendez-vous à Saint-Lô, Tessy-Bocage, Marigny-le-Lozon, Saint-Clair-sur-l'Elle et Torigny-les-Villes (sauf au mois d'août). Il est possible de contacter le CDHAT par téléphone au 02 33 75 62 40 ou par courriel. contact@cdhat.fr

Des nouveaux logements ont été rénovés

90 nouveaux logements sur le territoire de Saint-Lô Agglo, dont 34 sur le périmètre de l'Opah-RU (Action Cœur de Ville de Saint-Lô), ont été améliorés. En détail, c'est 74 logements vacants qui ont été remis sur le marché et 16 logements qui ont été créés.